

Sujet : [!! SPAM] [INTERNET] Avis sur le projet de Chamarandes-Choignes

De : Bailly Julien <jln.bailly@gmail.com>

Date : 25/03/2024 22:26

Pour : pref-ep-metha@haute-marne.gouv.fr

Bonjour,

Je souhaite par ce courriel vous faire part de ma plus vive opposition au projet porté par Nature Energy Chamarandes-Choignes.

En tant que paysan je m'oppose au modèle agricole proposé par les multinationales de l'énergie ou de l'agro-industrie et en tant que citoyen originaire de Choignes je m'oppose à la destruction d'un cadre de vie agréable.

En effet, l'utilisation quasi exclusive de CIVES pour alimenter un méthaniseur de cette taille implique la mise en culture de surfaces énormes. On parle de plusieurs milliers d'hectares, voire une dizaine de millier ! Ce sont autant de surfaces qui ne nourriront plus la population humaine ou animale car il faut voir la réalité en face : la culture des CIVES de septembre à mai compromet totalement les chances de réussite des cultures d'été qui sont censées les suivre. Dans le climat incertain qui nous attend dans les prochaines décennies, il est suicidaire d'utiliser notre potentiel de production alimentaire pour produire un peu de gaz...

Et je ne parle pas du bilan carbone sur l'ensemble du cycle, des émissions de CH4 lors du process, des émissions de NOx lors de l'épandage du digestat, de la concentration du foncier dans les mains de quelques riches ou encore de l'impossibilité de transmettre ce patrimoine constitué à d'autres personnes que des investisseurs privés en recherche de rentabilité.

Vous l'aurez compris, ce méga-méthaniseur symbolise tout ce qui mène l'agriculture française à sa perte.

L'autre inconvénient des CIVES est qu'il faut les cultiver puis les transporter en camion, parfois depuis très loin. On transporte de l'eau essentiellement, sur des dizaines de kms avec plus de 10 000 camions supplémentaires qui passeront chaque année en périphérie de Chaumont. C'est une aberration écologique, un non-sens très couteux pour le département (et donc le contribuable) qui aura à charge d'entretenir un réseau routier déjà saturé.

Enfin, le projet étant subventionné (indirectement) via un tarif de rachat avantageux, ce sont donc les contribuables français qui travailleront à faire grossir les dividendes des actionnaires de Shell. On a vu par le passé - avec les autoroutes ou la française des jeux - bon nombre d'opérations juteuses pour les intérêts de firmes privées, mais là je crois que l'on décroche le pompon...

Aussi, Mme la préfète, je vous serai très reconnaissant de ne pas donner d'autorisation d'exploiter à ce projet.

Bien cordialement,

Julien Bailly